

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-21

ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE



PROCÈS-VERBAL de la troisième séance ordinaire de l'année scolaire 2020-21 du Conseil d'Établissement de l'École Notre-Dame-de-la-Garde, tenue le mercredi 7 avril 2021 à 18h30 sur la plateforme de visioconférence TEAMS.

Membres du personnel:

- Corinne Toupin – orthophoniste, arrivée à 19h30
- Cathy Laroche – enseignante
- Élisabeth Oliveri – technicienne service de garde
- Jean-François Dubé – spécialiste
- Marie-Claude Valcourt – enseignante
- Karine Leduc – enseignante
- Lyne Ste-Marie – enseignante

Direction

- Julia Wellens – directrice

Parents

- Yoann Derickssen - absent
- Marie-France Pineault
- Pascale Robert
- Claudia Perez-Lévesque
- Kim Collin
- Jérôme Pépin - absent
- Christine Fugère

Membres du public

- Jacynthe Lacasse – parent
- Julie Drouin - directrice adjointe
- Faye Fung - parent
- Marc Bisson - coordonnateur hygiène et salubrité à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Le conseil d'établissement OUVRE la séance à 18h37. Mme Wellens préside cette assemblée.

2. Procédures d'animation de la réunion virtuelle par la présidente

Mme Collin demande au conseil de pouvoir enregistrer. Il y a objection donc la rencontre ne sera pas enregistrée.

3. Sélection d'un gardien du temps

Mme Leduc se propose comme gardienne du temps

4. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Leduc, appuyée par Mme Robert, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-1

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal du 9 février 2021

Sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par Mme Robert, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-2

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE le procès-verbal tel que proposé, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivis du procès-verbal

6.1 Plomb dans l'eau. Invité, M. Marc Bisson, Coordonnateur au service des ressources matérielles.

Mme Wellens nous présente M Bisson, coordonnateur aux ressources matérielles. M Bisson propose de répondre aux questions. Mme Collin demande quelle est la validité si l'eau coule 1min avant et les enfants boivent immédiatement. M Bisson a élaboré que les points échantillonnés sont les points d'eau consommable et les points d'eau pour le préscolaire. Il y a eu 2 échantillonnages par point de consommation. Premier immédiatement et second à 30 secondes. Le 1er est dans la robinetterie, 2e taux de plomb dans la tuyauterie. L'affiche pour l'eau 1 min = une autre donnée, ce n'est pas la même chose, c'est en fonction de la norme du ministère et non en fonction du règlement. Norme = max 5 mg/L. réglementation au QC = 10 mg/L. Si la norme n'était pas bonne au 1er, consigne de laisser couler 1 min. Si la norme du 2e pas bonne = fermé.

M. Dubé demande, si après que la journée soit commencée, il est nécessaire de toujours devoir faire couler l'eau 1 minute avant de la consommer. M. Bisson explique que la règle ministérielle est que chaque élève doit faire couler l'eau 1 minute.

Le conseil remercie M. Bisson de sa participation à la troisième séance du conseil d'établissement.

6.2 Échantillonnage de la qualité de l'air

Mme Wellens informe que l'échantillonnage a été fait à l'annexe Richard, le résultat est de 700 ppm, le maximum est 1000 ppm

6.3 Application Hop Hop

Mme Drouin explique que ce vendredi les éducatrices à l'accueil des parents recevront une formation. Les parents recevront une lettre la semaine prochaine. Suite à cette lettre, l'école devra valider les parents inscrits puis, le 15 avril l'application sera mise en place pour une phase d'essai. Pour les premiers mois, l'application sera gratuite jusqu'à début septembre. Elle sera payante par la suite.

6.4 Sous-comité pour fonds à destination spéciale

Sera reporté au prochain CÉ

6.5 Adoption de la procédure d'élection

Mme Pérez-Levesque présente la procédure d'élection présentée au CÉ et qui avait envoyée dans le email de convocation avec l'ordre du jour.

Sur proposition de Mme Perez-Levesque, appuyée par Mme Leduc, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-3

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE le la procédure d'élection telle que proposée, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Budget de notre conseil d'établissement

Le conseil discute les possibilités pour distribuer le montant qui lui est normalement attribué.

Sur proposition de Mme Pineault, appuyée par Mme Laroche, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-4

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement VERSE son budget de 450\$ dans la proportion 50%-50% à la brigade et aux finissants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période de questions du public

Aucune question du public

8. Mot de la directrice**8.1 Comité des élèves finissants**

Mme Drouin informe que la première rencontre s'est tenue hier avec 10 parents qui se sont proposés comme bénévoles. La date retenue est le 17 juin qui sera la journée des finissant.e.s. Le matin, il y aura une cérémonie protocolaire à l'extérieur pour que les parents puissent venir en bulle familiale. Il y aura marquage au sol pour assurer le respect du 2m. En pm, il y aura de la danse à l'extérieur, tout en respectant les bulles classes, avec surprises etc. Haie d'honneur dans la cour, pour se rendre à l'extérieur. Séance de signature en pm avec les enseignant.e.s de l'école, toujours en respectant les mesures sanitaires. Les parents auraient aimé une cérémonie en soirée, mais à cause des consignes à respecter, cette option n'a pas été retenue.

8.1.1 budget fonctionnel du comité

Mme Wellens reporte ce point au prochain CÉ

8.2 Enseignement de l'éducation à la sexualité

Mme Wellens présente la planification présentée en Annexe. Mme Collin demande si les membres ont des questions.

Sur proposition de Mme Robert, appuyée par Mme Collin, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-5

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE la planification telle que proposée, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Modalités COSP au 3e cycle

Contenus d'orientation scolaire et professionnelle (COSP). Les professeurs doivent l'enseigner 5-10 heures par an. En 5e et 6e année, l'équipe école a fait le choix de la planification du contenu. Mme Wellens présente le COSP.

Sur proposition de Mme Pineault, appuyée par Mme Ste-Marie, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-6

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE le le COSP tel que proposé, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Calendrier scolaire 2021-2022

Mme Wellens présente le calendrier scolaire pour fin de dépôt. Le conseil l'a reçu en pièce jointe.

Mme Robert fait remarquer que la journée du 6 janvier, qui est fermée à l'école et au service de garde, n'est pas distinguée des autres. Mme Wellens mentionne qu'elle fera une modification.

8.5 Horaire de l'élève 2021-2022

Mme Wellens présente l'horaire de l'élève à l'écran. NDdIG sera la 5e école à Verdun à le faire, terminer 60 minutes plus tôt le mercredi soit à 14h, les autres jours terminent à 15h36, en ce moment à 15h29. Permet aux membres du corps profesorral et au personnel pédagogique d'avoir des moments pour faire de la concertation. Cette mesure a été adoptée par les professeurs. Ces heures pour la planification sont déjà à l'horaire, mais généralement effectuées après la fin des classes.

Sur proposition de Mme Leduc, appuyée par Mme Perez-Levesque, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-7

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE l'horaire de l'élève tel que proposé, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Grille-matières 2021-2022

Mme Wellens explique que c'est le nombre de minutes par matière. CPEE, comité de participation des enseignants et enseignantes, a été consulté. Reconduit pareil à l'année passée.

Sur proposition de Mme Laroche, appuyée par Mme Ste-Marie, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-8

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE le procès-verbal tel que proposé dans l'annexe, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7 Budget révisé 2021-2022

Mme Wellens partage l'annexe sur l'écran. Dans la passé, le CÉ avait consulté le budget initial. Mme Pérez-Levesque demande d'où vient le 39 508\$ de revenus dans le fonds à destination spéciale. Mme Wellens explique que le fonds à destination spéciale est toujours présenté en revenus à chaque année et non reconduit comme les autres comptes. Mme Leduc demande des précisions sur les fonds 1 et 2. Le budget des enseignants est dans le fonds 1. Le fonds 4 couvre les salaires.

Sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par Mme Robert, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-9

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE le procès-verbal tel que proposé dans l'annexe, sans aucune modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8 Critères de sélection d'une direction d'école

Mme Wellens partage son écran avec les critères. Mme Wellens explique que la vision de la direction en début d'année était d'être disponible pour tous les acteurs de l'écosystème. Mme Wellens a aussi ajouté la capacité à gérer les chantiers de construction puisque ce sont des activités qui viendront dans les prochaines années.

Mme Toupin suggère de rajouter à la 3e ligne, les élèves ayant un handicap ou une difficulté d'adaptation HDAA.

Sur proposition de Mme Oliveri, appuyée par Mme Laroche, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-10

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement ADOPTE les critères de sélection d'une direction d'école avec les modifications suivantes:

- ajouter à la 3e ligne, les élèves ayant un handicap ou une difficulté d'adaptation HDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9 Rappel des formations obligatoires au sein de notre conseil

Le secrétariat général rappelle que la date limite pour écouter les formations est le mois de mai.

8.10 Fête de fin d'année

Mme Drouin explique que pour la fête de fin d'année qui aura lieu le 21 juin, la dernière journée d'école, il y aura une fête foraine avec des stations différentes qui permettront de respecter les bulles classes. Ce seront des activités et stations festives.

8.11 Chantier de construction : été 2021

Mme Wellens informe que cet été le gymnase subira un changement de revêtement au sol et la peinture complète sera complétée cet été.

9. Mot de la présidente

9.1 Correspondance et communications

Aucune

9.2 Mandat de l'O.P.P.

Aucun mandat et actions. Mme Lacasse informe que Équiterre a contacté l'OPP pour les paniers biologiques. Elle informe aussi que l'OPP aimerait savoir où iront les fonds avant d'engager les parents bénévoles. Le conseil décide d'approuver la levée de fonds et de reporter à la prochaine rencontre l'utilisation spécifique de ces fonds.

Sur proposition de Mme Leduc, appuyée par M Dubé, la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-11

IL EST PROPOSÉ QUE le conseil d'établissement APPROUVE la levée de fonds des paniers d'Équiterre à la rentrée 2022 et que le mandat en soit confié à l'OPP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Mot de la déléguée au Comité de parents

Il y aura un congrès de la FCPQ au mois de mai du 25-29 le soir et samedi toute la journée. Mme Collin est indisponible mais propose aux parents du conseil d'y participer. Elle tente d'avoir une passe que les parents pourront se partager. L'information sur l'événement est ici: <https://event.fourwaves.com/fr/fcpq2021/horaire>. Les parents intéressés peuvent lui écrire un email.

11. Mot du service de garde

Mme Oliveri rapporte que la fréquentation est encore en baisse, des réguliers qui deviennent dîneurs et des journées pédagogiques avec 20-25% moins d'élèves. Autrement l'équipe prépare déjà l'année prochaine.

12. Mot du personnel

Mme Ste-Marie explique que depuis le retour de la relâche, un retraité M. Guy Lemire passe 3 heures dans chaque classe comme soutien. C'est très aidant, particulièrement avec les élèves en difficulté. Sa présence est très appréciée. Mme Wellens annonce qu'il y a eu bonification de la mesure de tutorat.

Mme Leduc explique que les groupes ont fait des ateliers culinaires. M Hamel, le bibliothécaire a été reçu en réel et en virtuel. L'activité a été très appréciée du personnel et des élèves. Les 3 - 4 ont reçu une autrice et un marionnettiste. Mme Leduc apprécie de pouvoir faire des activités en présentiel qui sont très appréciées. Avec M. Dubé il y a des activités autour des Canadiens de Montréal..

13. Questions diverses

L'information suivra par email, le 27 avril il y a une conférence virtuelle qui s'adresse autant aux parents qu'au personnel enseignant. Un document comment gérer le stress en temps d'incertitude.

14.Levée de l'assemblée (D)

Sur proposition de Mme Leduc , appuyée par Mme Oliveri , la résolution suivante est adoptée à majorité:

RÉSOLUTION CÉ-20210407-12

IL EST PROPOSÉ QUE LE conseil d'établissement LÈVE l'assemblée à 19h54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Annexes



Rapport personnalisé budgétaire sommaire

Exercice financier: 2020-2021
En date du:29/03/2021

110 - Notre-Dame-de-la-Garde										
Fonds		Budget initial dépenses	Budget ajusté dépenses	Dépenses/ engagements	Disponibilité des dépenses	Budget initial revenus	Budget ajusté revenus	Revenus	Disponibilité des revenus	Disponibilité en réel
1	FONCTIONNEMENT									
	11 - ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	7 006	7 006	0	7 006	4 104	4 104	3 994	-110	6 896
	12 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	34 582	32 775	39 134	-6 359	31 342	31 342	28 071	-3 271	-9 630
	21 - GESTION DES ÉTABLISSEMENTS	13 466	13 466	13 565	-99	0	0	0	0	-99
	22 - MOYENS D'ENSEIGNEMENT	0	0	62	-62	0	0	0	0	-62
	23 - SERVICES COMPLEMENTAIRES	0	0	-79	79	0	0	0	0	79
	25 - ANIMATI & DEVELOP. PEDAGOGIQUE	0	0	474	-474	0	0	0	0	-474
	26 - PERFECTIONNEMENT	0	0	595	-595	0	0	0	0	-595
	27 - ACTIV. SPORT/ CULTURE/SOCIALES	8 000	2 000	1 428	572	8 000	0	-1 168	-1 168	-596
	51 - CONSEIL & COMITES	450	450	0	450	0	0	0	0	450
	61 - ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES	0	0	805	-805	0	0	0	0	-805
	63 - ENTRETIEN MENAGER	3 523	3 523	3 764	-241	0	0	0	0	-241
		67 027	59 220	59 747	-527	43 446	35 446	30 896	-4 550	-5 077
2	IMMOBILISATIONS									
	22 - MOYENS D'ENSEIGNEMENT	0	40 093	40 610	-517	0	0	0	0	-517
	36 - SERVICES DE GARDE	5 260	7 445	0	7 445	0	0	0	0	7 445
	61 - ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES	5 707	5 398	5 131	267	0	0	0	0	267
		10 967	52 936	45 741	7 195	0	0	0	0	7 195
3	SERVICES DE GARDE/DINERS SCOL.									
	21 - GESTION DES ÉTABLISSEMENTS	2 870	2 930	2 566	364	0	0	0	0	364



Rapport personnalisé budgétaire sommaire

Exercice financier: 2020-2021
En date du:29/03/2021

110 - Notre-Dame-de-la-Garde										
Fonds		Budget initial dépenses	Budget ajusté dépenses	Dépenses/ engagements	Disponibilité des dépenses	Budget initial revenus	Budget ajusté revenus	Revenus	Disponibilité des revenus	Disponibilité en réel
	23 - SERVICES COMPLEMENTAIRES	54 095	91 434	44 695	46 739	40 500	77 868	51 021	-26 847	19 892
	26 - PERFECTIONNEMENT	0	500	0	500	0	0	0	0	500
	36 - SERVICES DE GARDE	530 489	475 942	360 187	115 755	340 633	300 045	196 932	-103 113	12 642
	61 - ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES	990	900	0	900	0	0	0	0	900
	82 - MEES - EN ATTENTE	0	0	0	0	207 311	192 514	125 358	-67 156	-67 156
		588 444	571 706	407 447	164 259	588 444	570 427	373 310	-197 117	-32 858
4	ALLOC. PARTICULIERES									
	12 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	32 291	50 849	24 324	26 525	0	0	0	0	26 525
	22 - MOYENS D'ENSEIGNEMENT	8 953	8 429	9 252	-823	0	0	0	0	-823
	23 - SERVICES COMPLEMENTAIRES	64 110	78 717	6 283	72 434	0	0	0	0	72 434
	24 - SERV PEDAGOGIQUES PARTICULIERS	180 559	212 995	186 067	26 928	0	0	0	0	26 928
	25 - ANIMATI & DEVELOP. PEDAGOGIQUE	1 822	1 766	1 153	613	0	0	0	0	613
	26 - PERFECTIONNEMENT	4 367	4 388	1 015	3 373	0	0	0	0	3 373
	32 - SERVICES ALIMENTAIRES	0	25 300	3 354	21 946	0	0	0	0	21 946
	73 - PROJETS SPÉCIAUX	0	1 488	0	1 488	0	0	0	0	1 488
		292 102	383 932	231 449	152 483	0	0	0	0	152 483
5	SALAIRES excl. enseignant/RH									
	21 - GESTION DES ÉTABLISSEMENTS	290 553	280 137	194 033	86 104	0	0	0	0	86 104
	63 - ENTRETIEN MENAGER	89 718	89 718	69 202	20 516	0	0	0	0	20 516
		380 271	369 855	263 235	106 620	0	0	0	0	106 620

Rapport personnalisé budgétaire sommaire

Exercice financier: 2020-2021
En date du:29/03/2021

110 - Notre-Dame-de-la-Garde										
Fonds		Budget initial dépenses	Budget ajusté dépenses	Dépenses/ engagements	Disponibilité des dépenses	Budget initial revenus	Budget ajusté revenus	Revenus	Disponibilité des revenus	Disponibilité en réel
8	BUDGETS TRANSFÉRABLES									
	12 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	12 840	11 878	14 147	-2 269	0	0	0	0	-2 269
	26 - PERFECTIONNEMENT	0	11 762	3 483	8 279	0	0	0	0	8 279
	73 - PROJETS SPÉCIAUX	0	4 740	2 004	2 736	0	0	0	0	2 736
	79 - FONDS A DESTINATION SPÉCIALE	0	0	3 050	-3 050	0	0	39 508	39 508	36 458
		12 840	28 380	22 683	5 697	0	0	39 508	39 508	45 205
Total final		1 351 651	1 466 029	1 030 302	435 727	631 890	605 873	443 714	-162 159	273 568

Calendrier 2021-2022



Notre-Dame-de-la-Garde

JUILLET 2021							1	AOÛT 2021							6	20	SEPTEMBRE 2021							21
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11				
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18				
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25				
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30						
20	OCTOBRE 2021						20	21	NOVEMBRE 2021						22	15	DÉCEMBRE 2021						16	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
					1	2		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4				
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11				
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18				
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25				
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31					
31																								
18	JANVIER 2022						18	18	FÉVRIER 2022						19	19	MARS 2022						19	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5				
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12				
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19				
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26				
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31						
30	31																							
19	AVRIL 2022						19	21	MAI 2022						21	16	JUIN 2022						19	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11				
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18				
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25				
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30						

	Congé pour tous		Journée pédagogique		Semaine de relâche		½ journée pédagogique ½ journée d'accueil
	Journée CSMB		Début des classes		Fin des classes		Congé pour le personnel enseignant
	* 180 jours de classe						3 rencontres de parents
	* 12 journées déjà fixées dont une journée CSMB (3 décembre 2021)						début et fin d'étape
	* 4 journées pédagogiques mobiles (discretion des écoles)						
	* 2 journées pédagogiques à fixer après le 15 avril, s'il y a lieu						
	* 2 journées pédagogiques à fixer par les DGA						

Le 30 septembre 2021, jour de la signature des attestations de fréquentation scolaire, ne peut être choisi comme journée pédagogique par l'école.

6 janvier 2022: service de garde fermé



Conseil d'établissement

2020-21

Notre-Dame-de-la-Garde

Légende

Information :	(I)
Consultation :	(C)
Décision :	(D)

Le mercredi, 7 avril 2021

Séance ordinaire – 2 (18h30)

Rencontre virtuelle sur TEAMS

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

- | | |
|---|-------------|
| 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum | (D) 1 min. |
| 2. Procédures d'animation de la réunion virtuelle par la présidente | (D) 5 min. |
| 3. Sélection d'un gardien du temps | (D) 1 min. |
| 4. Adoption de l'ordre du jour | (D) 1 min. |
| 5. Adoption du procès-verbal du 9 février 2021 | (D) 5 min. |
| 6. Suivis du procès-verbal | 30 min. |
| 6.1 Plomb dans l'eau. Invité, M. Marc Bisson, | |
| Coordonnateur au service des ressources matérielles. | (I) |
| 6.2 Échantillonnage de la qualité de l'air | (I) |
| 6.3 Application Hop Hop | (I) |
| 6.4 Sous-comité pour fonds à destination spéciale | (I) |
| 6.5 Adoption de la procédure d'élection | (D) |
| 6.6 Budget de notre conseil d'établissement | (D) |
| 7. Période de questions du public | (I) 10 min. |
| 8. Mot de la directrice | 45 min. |
| 8.1 Comité des élèves finissants | (I) |

8.1.1 budget fonctionnel du comité	(D)	PV-CÉ-20210407
8.2 Enseignement de l'éducation à la sexualité	(D)	
8.3 Modalités COSP au 3 ^e cycle	(D)	
Contenus d'orientation scolaire et professionnelle		
8.4 Calendrier scolaire 2021-2022	(I)	
8.5 Horaire de l'élève 2021-2022	(D)	
8.6 Grille-matières 2021-2022	(D)	
8.7 Budget révisé 2021-2022	(D)	
8.8 Critères de sélection d'une direction d'école	(D)	
8.9 Rappel des formations obligatoires au sein de notre conseil	(I)	
8.10 Fête de fin d'année	(I)	
8.11 Chantier de construction : été 2021	(I)	
9. Mot de la présidente	(I) 10 min.	
9.1 Correspondance et communications		
9.2 Mandat de l'O.P.P.		
10. Mot de la déléguée au Comité de parents	(I) 10min.	
11. Mot du service de garde	(I) 10 min.	
12. Mot du personnel	(I) 10 min.	
13. Questions diverses		
14. Levée de l'assemblée	(D) 1 min.	



CONDITIONS ET MODALITÉS D'INTÉGRATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

3^e CYCLE DU PRIMAIRE (1^{re} et 2^e année du cycle)

AXES		CONTENUS	QUOI/QUI • Titre • Niveau	QUAND • Moment dans l'année	RÉSULTATS ATTENDUS
Connaissance de soi : trois aspects	personnel	No.1 CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES	5^e année	Avril et mai	L'élève sera en mesure de découvrir les différentes aptitudes liées à certains métiers ou corps d'emploi. L'approche s'oriente autour de l'élève et des forces qui lui permettraient de s'épanouir dans un domaine ou plusieurs domaines.
	social	No.2 INFLUENCE SOCIALE	6^e année « Gang de choix »	Octobre et novembre	Les élèves sont capables de faire un choix aux conséquences positives et en fonction de leurs besoins.
	scolaire	No.3 MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL	6^e année Passage primaire-secondaire (Animation avec M. Guillaume Voyer)	Janvier à mai	Comprendre tous les services offerts par l'école secondaire afin de mieux planifier son entrée au secondaire.
		No.4 ATOUTS EN SITUATION DE TRANSITION	6^e année Passage primaire-secondaire Document « Transition » Activité d'improvisation	Avril et mai	Être capable de reconnaître ses caractéristiques personnelles qui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire.

AXES	CONTENUS	QUOI/QUI • Titre • Niveau	QUAND • Moment dans l'année	RÉSULTATS ATTENDUS
Connaissance du monde scolaire	No.5 CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE	5 ^e année SAÉ en maths	Avril et mai	• Relever les différences entre une journée-type au primaire et une journée au secondaire. • Découvrir la gestion de son espace de travail, de son temps et de son matériel à l'école secondaire.
Connaissance du monde du travail	No.6 OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE	5 ^e année	Avril et mai	• Survoler les domaines professionnels. S'initier aux particularités propres à chaque métier. L'approche est centrée sur le métier et ses composantes, ce qui diffère du contenu #1.



Direction générale adjointe

Grille-matières
2021-2022

ÉCOLE: Notre-Dame-de-la-Garde

Unité administrative: 110

TITULAIRES	Préscolaire	Préscolaire Accueil	Préscolaire TEDLANG.	A (1 ^{re} année)	B (2 ^e année)	D (3 ^e année)	E (4 ^e année)	G (5 ^e année)	G (5 ^e année) anglais intensif	H (6 ^e année)	H (6 ^e année) Anglais intensif	Accueil 1	Accueil 2	Accueil 3	Inscrire votre choix de classes adaptées: EDA, DGA, DIL, DIM/DIS, TED, COMM., Langage											
Français	1380			540	540	485	485	450		450																
Mathématiques				420	420	420	420	420		420																
Éthique et culture religieuse				50	50	50	50	50		50																
Science et technologie				30	30	50	50	60		60																
Géographie, histoire, Éducation à la citoyenneté				30	30	50	50	60		60																
Spécialités enseignées par titulaire:Arts dramatique				30	30	45	45	60		60																
Projets particuliers				60	60	60	60	60		60																
Temps restant à répartir				70	70	70	70	70		70																
Total	1380	0	0	1230	1230	1230	1230	1230	0	1230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL TITULAIRE:	1380	1380	1380	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230	1230

POUR LES SPÉCIALISTES:
1^{er} cycle: 2 des 4 disciplines suivantes: art dramatique, arts plastiques, danse et musique
2^e et 3^e cycle: 2 des 4 disciplines prévues au 1er cycle dont l'une enseignée au 1er cycle
Toutes les minutes excédant 30 minutes au préscolaire et 270 minutes au primaire seront considérées comme de l'achat fait par l'école.

SPÉCIALISTES	Préscolaire	Préscolaire Accueil	Préscolaire TED	A (1 ^{re} année)	B (2 ^e année)	D (3 ^e année)	E (4 ^e année)	G (5 ^e année)	G (5 ^e année) anglais intensif	H (6 ^e année)	H (6 ^e année) Anglais intensif	Accueil 1	Accueil 2	Accueil 3	Inscrire votre choix de classes adaptées: EDA, DGA, DIL, DIM/DIS, TED, COMM., Langage											
ANGLAIS				90	90	90	90	90		90																
ARTS PLASTIQUES				60	60	60	60	60		60																
ART DRAMATIQUE																										
DANSE																										
ÉDUC. PHYSIQUE	60			120	120	120	120	120		120																
MUSIQUE																										
ESPAGNOL																										
ÉCR																										
SC. ET TECHNOLOGIES																										
TOTAL	60	0	0	270	270	270	270	270	0	270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL SPÉCIALISTE:	30	30	30	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270

TOTAL ENSEIGNEMENT PAR JOUR	1410	1410	1410	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500
--------------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Achat
en orthopédagogie: jour (s)

En attente approbation du CÉ :
Numéro de résolution:



Direction générale adjointe

JLE:

Notre-Dame-de-la-Garde #110

Horaire de l'élève 2021-2022

DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES

Exemple

Enseignement :	préscolaire	282 minutes
	primaire	300 minutes
Dîner:		75 minutes
Accueil, déplacements, récréation et surveillance:		
AMPLITUDE MOYENNE		445 MINUTES

HORAIRE	PRÉSCOLAIRE			PRIMAIRE A (récré 2) (2e, 3e, 4e, 6e)			PRIMAIRE B (récré 1) (mat, 1ere, 5e)		
	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES
AM	surveillance	7h50 à 7h55	5	surveillance	7h50 à 7h55	5	surveillance	7h50 à 7h55	5
	déplacement	7h55 à 8h00	5	déplacement	7h55 à 8h00	5	déplacement	7h55 à 8h00	5
	enseignement	8h00 à 9h30	90	enseignement	8h00 à 9h00	60	enseignement	8h00 à 8h45	45
	déplacement	9h30 à 9h34	4	déplacement	9h00 à 9h02	2	déplacement	8h45 à 8h47	2
	récréation	9h34 à 9h54	20	enseignement	9h02 à 10h02	60	enseignement	8h47 à 9h32	45
	déplacement	9h54 à 9h56	2	déplacement	10h02 à 10h04	2	déplacement	9h32 à 9h34	2
	enseignement	9h56 à 11h26	90	récréation	10h04 à 10h24	20	récréation	9h34 à 9h54	20
	déplacement	11h26 à 11h28	2	déplacement	10h24 à 10h28	4	déplacement	9h54 à 9h56	2
	surveillance	11h29 à 11h35	6	enseignement	10h28 à 11h28	60	enseignement	9h56 à 10h41	45
				déplacement	11h28 à 11h30	2	déplacement	10h41 à 10h43	2
				surveillance	11h30 à 11h35	5	enseignement	10h43 à 11h28	45
							déplacement	11h28 à 11h30	2
							surveillance	11h30 à 11h35	5
	DÎNER	11h35 à 12h50	75	DÎNER	11h35 à 12h50	75	DÎNER	11h35 à 12h50	75
PM	surveillance	12h50 à 12h55	5	surveillance	12h50 à 12h55	5	surveillance	12h50 à 12h55	5
	déplacement	12h55 à 12h57	2	déplacement	12h55 à 12h57	2	déplacement	12h55 à 12h57	2
	enseignement	12h57 à 14h39	102	enseignement	12h57 à 13h57	60	enseignement	12h57 à 13h57	60
	ajout 10 min ens	14h39 à 14h49	10	ajout 15 min ens	13h57 à 14h12	15	ajout 15 min ens	13h57 à 14h12	15
	déplacement	14h49 à 14h56	7	déplacement	14h12 à 14h14	2	déplacement	14h12 à 14h14	2
				récréation	14h14 à 14h34	20	récréation	14h14 à 14h34	20
				déplacement	14h34 à 14h36	2	déplacement	14h34 à 14h36	2
			0	enseignement	14h36 à 15h36	60	enseignement	14h36 à 15h36	60
			0	déplacement	15h36 à 15h38	2	déplacement	15h36 à 15h38	2
			0	surveillance	15h38 à 15h45	7	surveillance	15h38 à 15h45	7
	TOTAL ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE (282 MINUTES)		292	TOTAL ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (300 MINUTES)		315	TOTAL ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (300 MINUTES)		315
	TOTAL AMPLITUDE 445 MINUTES		425	TOTAL AMPLITUDE 445 MINUTES		475	TOTAL AMPLITUDE 445 MINUTES		475

Signature de la direction d'école

Date

Approbation de la Direction générale adjointe

Date

Approbation du Service du transport scolaire

Date

8 min.\semaine: acc et déplacement en pré-alloué

PRIMAIRE C - PETITE JOURNÉE- MERCREDI			PRÉSCOLAIRE C - PETITE JOURNÉE- MERCREDI		
DESCRIPTION	HEURES	TOTAL	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL
surveillance	matin: même que A et B		matin: même que PRÉSCOLAIRE		
déplacement					
enseignement					
déplacement					
enseignement					
déplacement					
récréation					
déplacement					
enseignement					
déplacement					
enseignement					
déplacement					
surveillance					
DÎNER	11h35 à 12h50	75	DÎNER	11h35 à 12h50	75
surveillance	12h50 à 12h55	5	surveillance	12h50 à 12h55	5
déplacement	12h55 à 12h57	2	déplacement	12h55 à 12h57	2
enseignement	12h57 à 13h57	60	enseignement	12h57 à 13h59	62
déplacement	13h57 à 13h59	2	déplacement	13h59 à 14h01	2
surveillance	13h59 à 14h06	7			
total enseignement au primaire		240	total enseignement au préscolaire		242
<u>total amplitude</u>		<u>376</u>	<u>total amplitude</u>		<u>370</u>

**SUJET : CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA NOMINATION
DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR D'ÉCOLE 2021-2022**

Le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde a déterminé des critères qui sont jugés importants à retenir lors de la prochaine sélection de direction de notre école :

- ✓ Volonté d'assurer le bien-être des enfants à l'école;
- ✓ Connaissance financière et comptable requises pour administrer un budget équilibré;
- ✓ Capacité d'analyser les besoins et établir des objectifs de réussite afin de faciliter la réussite scolaire de nos élèves;
- ✓ Leadership;
- ✓ Capacité de soutenir l'ensemble des intervenants (équipe école);
- ✓ Ouverture pour l'innovation pédagogique basée sur des données probantes;
- ✓ Volonté de soutenir l'implication des parents et des ressources communautaires;
- ✓ Disponible, accessible et ponctuelle;
- ✓ Vision à long terme pour l'école;
- ✓ Ouverture sur la diversité;
- ✓ Conscience environnementale;
- ✓ La personne intéressée manifeste le désir de demeurer en poste plus de 4 ans afin d'assurer une stabilité;
- ✓ Soucieuse de la sécurité des élèves;
- ✓ Capacité à gérer des chantiers de construction et de maintenir l'école en bon état.

Bien que nous ayons énuméré quelques critères de sélection pour la nomination de la direction de notre école, nous croyons qu'il est indispensable qu'une personne qui se charge de la direction d'une école doit avant tout avoir la passion du métier. En possédant la passion du métier, elle ou il appliquera toutes ses connaissances pour soutenir et améliorer le taux de réussite de l'école.

Kim Collin
Présidente du conseil d'établissement

PLANIFICATION DES CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ – PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE							
THÈMES	PRÉSCO	1re ANNÉE	2e ANNÉE	3e ANNÉE	4e ANNÉE	5e ANNÉE	6e ANNÉE
ORDRE SUGGÉRÉ →	Mauve - Orange	Rose - Gris - Vert	Rouge - Mauve - Orange	Rose - Gris - Vert	Rouge - Vert - Mauve	Gris - Mauve	Rose - Mauve - Rouge - Vert
CROISSANCE SEXUELLE HUMAINE ET IMAGE CORPORELLE	Qui : Enseignantes Quand : Tout au long de l'année		Qui : E (Lyne pour 201-202-203) Quand : avril/mai 2021	* cours de révision 2e année fait nov. 2020	Qui : E 401/ E 402/ E 491 Quand : avril 2021	Qui : E 501 / E 502 Quand : avril 2021	Qui : Quand :
IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES		Qui : E 101- E 102- E 103 Quand : Avril 2021		Qui : E (Mélanie pour 301-302) E 391 Quand : avril 2021	Qui : E 401/ E 402/ E 491 Quand : mars 2021 / avril 2021		Qui : Quand :
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE			Qui : E (Marie-Andrée pour 201-202-203) Quand : avril/mai 2021		Qui : E 401/ E 402/ E 491 Quand : février 2021/ mai 2021		Qui : Quand :
PRÉVENTION DES AGGRESSION SEXUELLES		Qui : E 101- E 102- E 103 Quand :		Qui : E (Mélanie pour 301-302) E 391 Quand: mars 2021/avril 2021		Qui : E 501 / E 502 Quand : mai 2021	
GROSSESSE ET NAISSANCE	Qui: Enseignantes Quand: Mai		Qui : E (Jennyfer pour 201-202-203) Quand : avril/mai 2021				
GLOBALITÉ DE LA SEXUALITÉ		Qui : E 101- E 102- E 103 Quand : Mai 2021		Qui : E (Mélanie pour 301-302) E 391 Quand : fév. 2021/mai 2021			Qui : Quand :

Légende	
Qui	Personne en charge de l'animation (collaboration s'il y a lieu) E : Enseignant(e) P : Professionnel(le) T : T.E.S. C : Collaborations (ex : infirmière scolaire, organisme communautaire, policière, etc.).
Quand	Moment où les contenus seront offerts.

TABLEAU SYNTHÈSE : APPRENTISSAGES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ – PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE							
THÈMES	PRÉSCO	1re ANNÉE (6-7 ANS)	2e ANNÉE (7-8 ANS)	3e ANNÉE (8-9 ANS)	4e ANNÉE (9-10 ANS)	5e ANNÉE (10-11 ANS)	6e ANNÉE (11-12 ANS)
CROISSANCE SEXUELLE HUMAINE ET IMAGE CORPORELLE	Situer les parties du corps. Donner des exemples de ce que le corps permet d'exprimer et de ressentir.		Situer les parties sexuelles et leurs fonctions. S'exprimer sur l'importance d'apprécier et de prendre soin de son corps.		Situer les principaux changements de la puberté dans la croissance globale. Faire part de ses sentiments à l'égard du fait de grandir.	Prendre conscience des changements psychologiques et physiques de la puberté. Comprendre le rôle de la puberté par rapport aux capacités reproductrices.	Discuter de l'importance d'adopter une attitude positive à l'égard de son corps qui change et de la diversité des formats corporels.
IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES		Donner des exemples de rôles sexuels. Prendre conscience des diverses façons d'être et de se comporter au-delà des stéréotypes sexuels.		Nommer des représentations stéréotypées de la féminité et de la masculinité dans l'entourage et dans l'univers social et médiatique. Établir des liens entre les stéréotypes sexuels et le développement de son identité.	Faire des liens entre l'inégalité de genre et l'établissement de rapports harmonieux. Se situer par rapport aux normes qui guident l'expression de son identité.		Expliquer comment la discrimination basée sur l'identité et l'expression de genre ainsi que l'orientation sexuelle peuvent affecter les personnes Discuter du rôle que chacun peut jouer dans le respect de la diversité sexuelle et de la différence.
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE			Reconnaître divers sentiments pouvant être éprouvés dans les relations interpersonnelles. Discuter des différentes façons d'exprimer ses sentiments aux personnes que l'on aime.		Discuter de ses représentations de l'amour et de l'amitié. Comprendre comment certaines attitudes et comportements influencent les relations interpersonnelles.		Prendre conscience du rôle de la puberté dans l'éveil amoureux et sexuel. Exprimer ses interrogations à l'égard de l'éveil amoureux et sexuel.
PRÉVENTION DES AGRESSION SEXUELLES		Reconnaître l'agression sexuelle et les façons de se protéger. Prendre conscience des sentiments pouvant être éprouvés à la suite d'une agression sexuelle.		Reconnaître différentes formes d'agression sexuelle. Développer sa capacité à appliquer les règles de sécurité pour prévenir une situation à risque ou pour agir face à une situation d'agression sexuelle.		Examiner divers contextes d'agression sexuelle en vue de les prévenir. Prendre conscience que les règles permettant d'assurer sa sécurité personnelle peuvent s'appliquer dans différents contextes.	
GROSSESSE ET NAISSANCE	Décrire les étapes de la naissance. Nommer des gestes qui contribuent à accueillir le bébé dans sa nouvelle famille.		Comprendre le phénomène de la conception. Discuter du développement du fœtus dans l'utérus.				
GLOBALITÉ DE LA SEXUALITÉ		Comprendre ce qu'est la sexualité.		Prendre conscience que la sexualité comporte différentes facettes.			Prendre conscience que la sexualité se vit et s'exprime à travers cinq dimensions.

**Proposition de résolution II lors de la troisième séance ordinaire de l'année scolaire 2020-21 du
Conseil d'Établissement de l'École Notre-Dame-de-la-Garde**

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde n'a pas de processus d'élection officiel dans sa régie interne.

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde désire assurer et encadrer le processus d'élection afin qu'il soit délibéré d'avance, juste et uniforme d'année en année.

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents propose une procédure d'élection dans son fascicule « L'assemblée annuelle des parents - Un moment crucial » et qu'il est mentionné dans un encadré nommé IMPORTANT! que Les règles qui encadreront les élections doivent être présentées à l'assemblée pour acceptation.

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Pérez-Levesque de modifier le texte de règlement interne de la façon suivante :

Ajouter le texte suivant aux règles de régie interne :

Procédure d'élection des membres parents des conseils d'administration

Cette procédure d'élection doit être soumise pour adoption lors de l'assemblée générale des parents.

1. Présidence d'élection : Le.a président.e de l'assemblée assume cette responsabilité, à moins qu'il.elle ne soit candidat.e à un poste électif. Si tel est le cas, l'assemblée désigne une autre personne, sur proposition d'un parent.
2. Désignation du secrétariat d'élection : sur proposition d'un parent, l'assemblée désigne une personne au secrétariat d'élection.
3. Désignation des scrutateur.rice.s : Sur proposition d'un parent, l'assemblée désigne deux scrutateur.rice.s parmi les personnes qui ne sont pas candidates à un poste électif. Dans le cas d'une assemblée générale virtuelle, le secrétariat et la vice-présidence assument ces fonctions. Les personnes dépouillant le vote doivent être ajoutées comme hôtes d'une session virtuelle.
4. Mise en candidature : la présidence d'élection ouvre la période de mise en candidature pour les postes à combler. Tout participant qui a droit de vote peut proposer une personne éligible. Toute personne éligible peut se proposer elle-même. La présidence d'élection ferme la période de mise en candidature, sur proposition d'un parent. Il.elle demande aux personnes proposées si elles acceptent leur mise en candidature, en commençant par la dernière personne proposée. Si le nombre de personnes qui acceptent correspond au nombre de postes à combler, la présidence les déclare élues.
5. Scrutin : En mode présentiel, le vote se fera de façon secrète et en mode virtuel, par sondage.
 - a. avant de demander le vote, les candidat.e.s sont invité.e.s à s'exprimer brièvement;
 En mode présentiel :

- b. les scrutateur.rice.s remettent un bulletin de vote à chacun des parents présents ayant un enfant fréquentant l'école;
- c. les parents ayant droit de vote peuvent inscrire autant de noms qu'il y a de postes à combler;
- d. les scrutateur.rice.s recueillent les bulletins de vote et en font le décompte en rejetant les bulletins comportant plus de noms que de postes à combler;
- e. les scrutateur.rice.s transmettent par écrit les résultats du vote à la présidence et se chargent de détruire les bulletins utilisés et en ne dévoilant jamais les résultats globaux.

En mode virtuel :

- b. la présidence d'élection écrit les noms des candidat.e.s dans un sondage sur la plateforme virtuelle et se retire comme hôte;
 - c. il y a autant de tours de vote que de postes vacants;
 - d. les scrutateur.rice.s compilent les résultats de tous les tours et confirment les élu.e.s dans une conversation à part;
 - e. les scrutateur.rice.s transmettent par écrit les résultats du vote à la présidence d'élection et se chargent de détruire les bulletins utilisés et en ne dévoilant jamais les résultats globaux.
6. Déclaration d'élection : La présidence d'élection déclare élues les personnes qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.
 7. En cas d'égalité : S'il y a égalité entre deux candidat.e.s et que celle-ci influence les résultats, la présidence d'élection demande à nouveau le vote. Par exemple : 2 postes sont à combler; le candidat X obtient 20 voix et les candidat.e.s Y et Z obtiennent chacun 12 voix; la présidence d'élection redemande le vote pour les candidat.e.s Y et Z; le candidat.e qui obtient le plus de voix est élu.e.